



Conférence de presse relative au groupement d'achat d'énergie des Hautes-Pyrénées coordonné par le SDE65



Résultat de l'appel d'offres pour l'achat d'électricité 2015

Le groupement d'achat regroupe 86 acheteurs publics : le Département, le SDE65 et le Grand Tarbes en sont les membres fondateurs ; y adhèrent 49 communes, 16 EPCI, 13 établissements scolaires et 5 autres établissements publics.

L'appel d'offres relatif à l'achat d'électricité concernait l'achat de 46 GWh/an ainsi répartis, dans un premier temps :

Lot 1	Tarifs profilés > 36 kVA	233 sites	25 GWh
Lot 2	Tarifs télérelevés > 250 kVA	12 sites	12 GWh
Lot 3	Eclairage public du Grand Tarbes	755 sites	9 GWh

La commission d'appel d'offres du SDE65 s'est réunie le 25 septembre 2015 pour choisir les entreprises attributaires des accords cadre de fourniture d'électricité. Ces entreprises ont été appelées à proposer une offre dans le cadre de marché subséquent le 15 octobre à 14H00. L'analyse des offres et le choix du prestataire ont été effectués le jour même et les marchés notifiés le lendemain matin.

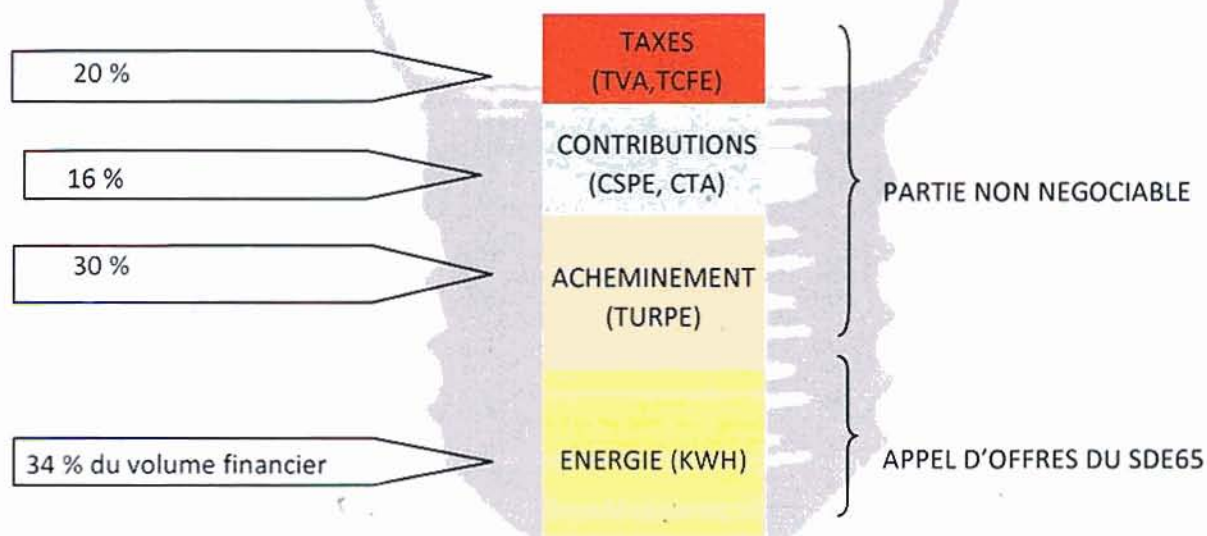
Les résultats sont les suivants :

LOTS	CANDIDATS RETENUS	CANDIDATS NON RETENUS
LOT 1 TARIF PROFILEES > 36KVA	EDF	GDF SUEZ
LOT 2 TARIF TELERELEVE > 250 KVA	EDF	GDF SUEZ
LOT 3 ECLAIRAGE PUBLIC GRAND TARBES	EDF	DIRECT ENERGIE, GDF SUEZ

LES RESULTATS EN CHIFFRES

Avant d'aborder le prix du kWh d'électricité, il est nécessaire de bien comprendre comment se construit un prix de vente de l'électricité.

DECOMPOSITION DU PRIX D'UNE FACTURE D'ELECTRICITE



TCFE : Taxe sur la consommation finale de l'électricité
CSPE : Contribution pour le service public d'électricité

CTA : Contribution tarifaire d'acheminement
TURPE : Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité

La mise en concurrence a porté uniquement sur la partie énergie.

Les prix de la nomenclature du TURPE ne sont pas négociables. Par contre, ils peuvent être optimisés en adaptant à chaque contrat la nomenclature de prix la plus avantageuse. Cette prestation d'optimisation est prévue dans le marché du SDE et se déroulera dans les premiers mois de son exécution entre le fournisseur d'électricité et votre collectivité (ou établissement).

LES GAINS PAR RAPPORT AU TARIF REGLEMENTE DE VENTE (TRV)

L'économie globale par rapport au TRV du marché du SDE est estimée à 1 million d'euros sur deux ans pour un marché global de 6.5 millions d'euros HT de fourniture d'électricité.

Les gains moyens constatés par lot sont les suivants :

LOT 1 (TARIF PROFILES > 36KVA) : 10 % de gain sur la facture totale TTC (y compris contributions, taxes et acheminements).

LOT 2 (TARIF TELERELEVE > 250 KVA) : 11 % de gain sur la facture totale TTC

LOT 3 (ECLAIRAGE PUBLIC GRAND TARBES) : 4 % de gain sur la facture totale TTC

Il s'agit de **gains moyens** calculés à l'échelle de chaque lot. En comparant le gain au tarif réglementé de chacun des sites, des écarts pourront être constatés.

Cela est dû aux différences de profils de consommation entre les sites : la répartition heures creuses, heures pleines, la saisonnalité ainsi que le rapport de la puissance souscrite et du volume consommé sont tous des facteurs de différenciation du prix moyen du kWh de votre facture finale.

ENERGIE VERTE

Vous avez la possibilité de souscrire pour tout ou partie de vos points de livraison, une électricité dont l'origine en énergie renouvelable est totalement ou partiellement garantie (« énergie verte »).

Le marché conclu par le SDE offre 3 possibilités :

- Livraison d'électricité à 30 % d'origine garantie
- Livraison d'électricité à 50 % d'origine garantie
- Livraison d'électricité à 100 % d'origine garantie

Les tarifications augmentent avec le pourcentage d'électricité d'origine garantie.